

Note à l'attention des participants relative à l'organisation de la
Fête de la Jeunesse
Dimanche 8 septembre 2019, stade et espaces du Fort Carré

FERMETURE DE LA ROUTE DU BORD DE MER/PARKINGS

A partir de 9h30, la police municipale procédera à la fermeture de la route du bord de mer comme suit :

- côté Fort Carré à hauteur de l'accès au CREPS
- côté Siesta au niveau du premier rond-point

Nous vous invitons donc à prendre vos précautions pour arriver avant cet horaire, sans quoi vous ne pourrez plus accéder en voiture au site, pour des raisons de sécurité qui nous sont imposées.

Pour stationner votre véhicule, nous vous rappelons que différents parkings sont à votre disposition :

IMPORTANT : Le parking relais du Fort Carré (gratuit – 150 places) sera réservé aux véhicules des bénévoles des associations **UNIQUEMENT** équipés d'un « badge » que vous pourrez retirer à partir du **26 août jusqu'au vendredi 6 à 12h00**, en vous rendant à la Direction des Sports (18/20 Boulevard Foch, 4^{ème} étage) entre 8h00 et 17h00.

Attention ! un seul badge sera délivré par association.

A la fermeture de la route, il ne sera plus possible d'en sortir jusqu'à la fin de la manifestation soit aux alentours de 18h00, toujours pour les mêmes raisons de sécurité imposées.

Par ailleurs, une partie de ce parking sera aménagée pour accueillir les vélos, espace surveillé durant toute la journée par les agents de la ville d'Antibes mobilisés pour l'occasion.

Pour ces raisons, nous vous encourageons, lorsque cela est possible, à privilégier le co-voiturage, les moyens de transports en commun, ou encore les modes plus doux comme le vélo.

Les autres parkings :

Les parkings gratuits :

- **Bouygues** : 210 places. Son accès sera réservé en priorité au public et aux personnes ayant utilisé l'application « ridygo » (co-voiturage). Il disposera également d'un parc à vélos surveillé.
- **Avenue Jules Grec** :
 - Théâtre Anthea** : 239 places
 - Bunoz** (dit P3) : 130 places
 - Face DDE** (hauteur tennis) : 70 places
- **A l'Est** :
 - Val Claret** : 74 places
 - Prestinari** : 53 places
 - Siesta** (une partie)

Les parkings payants :

- **Port Vauban** : 1 000 places (15 € la journée)
- **Gare SNCF** : 180 places. La SNCF propose un tarif préférentiel (réduction de 50%). Pour cela, se rendre sur le site internet EFFIA, s'enregistrer, et rentrer le code promo ANTIB09 pour profiter de cette offre durant toute la journée.
- **Pré des pêcheurs** : 600 places

Navettes gratuites :

Pour la journée, des navettes gratuites circuleront pour permettre au public de se rendre au Fort Carré (aller/retour). Elles desserviront régulièrement les parkings de la Maison des Associations, ceux de l'avenue Jules Grec (parkings face à l'ex-DDE, P3, Anthea), du pré aux Pêcheurs et le Parking de la Siesta.

PLAN VIGILANCE ATTENTAT

Son niveau étant toujours élevé, des mesures seront prises pour filtrer et contrôler les accès, aussi bien au niveau du Stade du Fort Carré que des Espaces. Cette mission sera confiée à une société prestataire de services dont les agents sont habilités.

Pour cette raison, le stationnement de véhicules est formellement interdit dans l'enceinte du Stade du Fort Carré et des Espaces. Seules, les associations ayant du matériel lourd à décharger seront habilitées à rentrer avec leur véhicule pour assurer cette manutention. Elles devront le sortir dès le déchargement effectué et, en tout état de cause, avant l'accès du public

Pour gérer au mieux ces demandes particulières, nous vous demandons de bien vouloir nous signaler au préalable votre besoin en nous contactant avant **le vendredi 4 septembre** à l'adresse mail suivante : sports.manifs@ville-antibes.fr

VOTRE INSTALLATION

Le Stade du Fort Carré ouvrira aux associations dès 8h00 pour terminer leur installation au plus tard à 9h30.

Des agents municipaux vous accueilleront à l'entrée afin de vous préciser votre emplacement.

La pelouse/piste/espaces coté creps : les associations ne pouvant pas venir avec leur propre matériel (barnum ou parasol). La Direction des Sports mettra à votre disposition, à minima, 1 parasol par association ou 1 barnum pour 2 associations, qui seront dotés d'une table et de deux chaises.

Le parking : des barnums matérialiseront les stands d'information (2 associations par barnum), qui seront dotés d'une table, de deux chaises et d'une grille d'exposition.

Bord de mer : les animations seront matérialisées soit par un barnum soit par un parasol ainsi qu'une table et deux chaises.

Pour ces raisons, nous vous demandons d'assurer une présence continue sur votre stand jusqu'à la fin de la journée, soit à 18h00.

ELECTRICITE

Les associations ayant sollicité la mise à disposition de points électriques devront se munir de rallonges. Attention, ces dernières ne devront pas être accessibles au public et respecter les cheminements prévus. Nous vous demandons une grande vigilance sur ce point.

L'installation des boîtiers électriques étant effectuée par des professionnels et faisant l'objet du passage d'un bureau de contrôle agréé pour vérifications, vous ne serez pas autorisés à les modifier.

DEROULEMENT DE LA JOURNEE – RESTAURATION

La manifestation sera ouverte au public non-stop de 10h00 à 18h00.

A partir de 10h30, Monsieur le Maire se rendra sur le stade du Fort Carré pour une visite des stands, suivie à 11h30 par la remise du prix jeunes et juniors méritant 2019 (sur le podium situé aux Espaces du Fort Carré).

Une visite des stands situés aux Espaces du Fort Carré s'en suivra.

Durant toute la journée, les associations en mesure de présenter des démonstrations à caractère sportif, musical ou théâtral s'enchaîneront sur les scènes mises en place sur chacun des deux sites selon une programmation commune, ceci pour éviter toute cacophonie. Pour cette raison, les temps de passage seront limités et les horaires devront être respectés.

Cette programmation vous sera adressée prochainement.

Pour rappel : les associations prévues sur le podium auront un temps de passage identique, d'une durée maximum de 8 minutes (incluant la présentation). Elles devront impérativement nous faire parvenir leurs musiques en format MP3 à l'adresse suivante : sports.manifs@ville-antibes.fr.

Restauration du midi

Une restauration rapide (payante) sera prévue sur le stade (avec barbecue) et aux espaces du Fort Carré (sandwiches, pizzas, tartes su créées...).

La ville offrira, comme à l'accoutumée, 2 pan-bagnat à chaque association et des bouteilles d'eau vous seront distribuées durant la journée.

FIN DE JOURNEE : RANGEMENT

A votre arrivée, un sac poubelle vous sera remis. Nous vous demandons d'y jeter bouteilles vides, prospectus, affiches... pour ne rien laisser sur le site. Nous vous invitons à le rendre dans le même état qu'à votre arrivée, retirer toutes les informations collées et à ranger le matériel mis à votre disposition dès 18 h 00.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles et vous permettront de préparer au mieux votre venue.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, nos services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour rappel, vous pouvez nous contacter :

par mail : sports.manifs@ville-antibes.fr

ou par téléphone : 04 92 90 53 40 (jusqu'au vendredi 4 septembre 2019 – 17 h 00)